Hérouville-Saint-Clair, le 24/10/2025

RELEVE DE DECISIONS – BUREAU DIRECTEUR – 22/10/2025

ORDRE DU JOUR

- ✓ Plan d'Orientation Stratégique (POS)
 - POS 2025-2029
 - Programmation 2025-2026
- ✓ Rugby Club Saint-Pois
- ✓ Calendrier administratif 2025-2026
- ✓ Point d'étape financier
 - Dont convention pluriannuelle Région
 - Prise en charge licences soigneurs / médecins intervenants Ligue
 - Prise en charge licences membres du Comité Directeur
- ✓ Point de situation RH
- ✓ Questions & informations diverses

.....

Début de la réunion 19:00

DECISIONS *(Rapporteur : Lucas GAUDILLIERE)*

✓ Plan d'Orientation Stratégique (POS)

POS 2025-2029

Un retour du POS 2025-2029 est attendu au plus tard pour le 15/12/2025 par la FFR.

Il est convenu de relancer le travail de recensement des attentes des commissions régionales pour celles n'ayant pas transmis de retour.

Programmation 2025-2026

La programmation présentée est validée par le Bureau Directeur à l'unanimité.

5 147 € restent à flécher sur les actions présentées. **Le Bureau Directeur donne son accord pour une affectation de cette somme sur la communication autour des évènements organisés au cours de la saison en lien avec la pratique du rugby à 7.**

Montant total de l'enveloppe POS 25-26 : 97 821 €.

La candidature de la Ligue à l'organisation d'un tournoi d'accession Seven les 27 et 28 juin 2026 (ou à défaut les 13 et 14 juin 2026) à Flers est approuvée à l'unanimité.

La programmation doit désormais être transmise à la FFR pour enregistrement.

✓ Rugby Club Saint-Pois

Le club a rejoint le giron fédéral cette saison. Il a intégré un premier éducateur en formation BF et d'autres suivront prochainement.

Le Bureau Directeur acte le fait d'offrir l'inscription à 1 BF, quelle que soit la formule retenue (parcours classique ou stage bloqué), à tout nouveau club au cours de sa première année d'activité.

Par nouveau club il faut entendre tout club nouvellement affilié à la FFR sur le territoire normand.
Par BF il faut entendre tout brevet fédéral dispensé au cours de la première année d'activité du club en Normandie.

✓ Calendrier administratif 2025-2026

Les dates des réunions statutaires sont arrêtées jusqu'à la tenue de l'assemblée générale financière (sous réserve de modification ultérieure).

Bureaux directeurs :
- **Lundi 1er décembre 2025**
- **Lundi 19 janvier 2026**

Comités directeurs :
- **Mercredi 5 novembre 2025**
- **Mardi 10 février 2026 (CD préparatoire à l'AG financière, se tiendra en visioconférence)**

Assemblée générale financière :
- **Vendredi 6 mars 2026**
- **ou Samedi 7 mars 2026**

Autres dates rappelées et/ou entérinées :

Journée du bénévolat :
- **Vendredi 23 janvier 2026 en marge du match RNR vs. Narbonne**

Rentrée des clubs 2026 :
- **Samedi 29 août 2026**

Finales Seniors :
- **A déterminer**

Finales EDR :
- **Samedi 13 juin 2026**

Finales R5 :
- **Dimanche 10 mai 2026**

Finales rugby loisir avec placages :
- **Dimanche 10 mai 2026**

Rugby à 7 :
- **Samedi 30 mai 2026**

Beach rugby :

- **Samedi 18 juillet 2026**

Il est convenu que Sandrine et Lucas travaillent à la réalisation d'un document récapitulatif par action menée par la Ligue, prévoyant notamment l'identité des personnes impliquées dans sa mise en œuvre et un rétroplanning.

✓ Point d'étape financier

Kévin et Lucas travaillent à la création d'outils de suivi budgétaire. Un premier point d'étape budgétaire sera présenté lors du prochain Comité Directeur.

o Dont convention pluriannuelle Région

Les priorités Ligue sur lesquelles un accompagnement financier de la Région a été demandé sont les suivantes :

- Elite Féminine (via la Team Normandie M-18F)
- Elite Masculine (via le Super Challenge de France M14)
- Elite Seven Séniors (création d'une équipe régionale)
- Formation des arbitres
- Ouverture d'une Académie Pôle Espoir

Un chiffrage de ces priorités a été transmis à la région le 23 septembre.

Calendrier prévisionnel Région Normandie :

- Dépôt demande de subvention 2026 : du 3 au 30 novembre 2025
- Novembre-décembre : instruction des demandes
- Décembre : vote du budget de la Région
- Mars 2026 : vote des conventions de partenariat pluriannuelles Ligues/Région et des subventions 2026
- 2ème semestre 2026 : temps de signature officielle des conventions Président de Région / Présidents de Ligue

La Région Normandie, par l'intermédiaire de sa Vice-Présidente en charge des Sports, Aline LOUISY-LOUIS, a fait connaître un montant prévisionnel de subvention à 80k€ en 2026, 70k€ en 2027 et 70€ en 2028.

o Prise en charge licences soigneurs / médecins intervenants Ligue

Le Bureau Directeur a acté le fait de prendre en charge, en début de saison, les licences « médecin (MED) » et « profession paramédicale (PAR) » des personnes intervenantes pour le compte de la Ligue au cours de la saison.

o Prise en charge licences membres du Comité Directeur

La proposition par laquelle la Ligue prendrait en charge les licences des membres du Comité Directeur est rejetée.

✓ Point de situation RH

Un nouveau process de calcul et d'attribution des tickets restaurants aux salariés de la Ligue est présenté et validé à l'unanimité par le Bureau Directeur.

Celui-ci doit permettre de faciliter le suivi employeur, de gagner en lisibilité côté salariés et de réduire les

délais entre la période d'acquisition et la période d'attribution des titres restaurants.

Le recrutement d'un apprenti en BPJEPS était prévu au 1er octobre. Rôle prévisionnel : soutien aux travaux de la Ligue relatifs au TNQC, au rugby adapté, au rugby santé et à la lutte contre les violences.
Le candidat ciblé a finalement renoncé à sa formation.
Le Bureau directeur donne son accord pour le recrutement d'une autre personne, en CDD à hauteur de 20h hebdomadaire maximum.

Entretiens CTC : se dérouleront durant la première quinzaine de décembre.

Plateforme SIRH : Lucas présente brièvement l'intérêt de la mise en place d'une plateforme RH (notamment : dématérialisation des démarches relatives aux absences et aux congés, calendrier d'équipe, coffre-fort numérique, automatisation des suivis des forfaits jours). Un point plus complet est prévu lors du prochain Comité directeur.

Conseil Social et Economique : le CSE est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. Il doit être mis en place dans les entreprises relevant de la Convention collective nationale du sport à partir de 7 équivalents temps-plein présents dans l'entreprise pendant 12 mois consécutifs. La Ligue compte depuis le 1er septembre 2025 12 salariés. Ce seuil étant atteint, la Ligue va devoir procéder à sa mise en place dès que possible.

✓ Questions & informations diverses

Institut régional Emploi et Formation (IREF) : **la programmation 2025-2026 des actions de formations prévues par Jean-François MOUTON, directeur de l'IREF est validée par le Bureau directeur.**

Qualifications des terrains : **délégation est donnée par le Secrétaire général à Christophe LACHAUD, responsable de la qualification des terrains, pour signer et transmettre les rapports de visites des infrastructures à la FFR.**

22:10 Fin de la réunion

.....

PV APROUVE EN BD DU 01.12.25